Bard, lieutenant à Fragne ; Dalberg, capitaine de la compagnie de Lavaulle ; Bourbaud, caporal à Nordhausen ; Lavergne, caporal à Bernard ; Bernard, caporal à Saint-Nicolas-de-Port ; Thomas, caporal à Neuvilly ; Godeaut ; Garbe, caporal à Conchil-le-Temple ; Collier, caporal à Conchil-le-Temple ; Fourcier, caporal à Beganne ; Avesbout, caporal à Calais.

Delapierre, caporal à Lavieille ; Cavellier, caporal à Argues ; Loy, caporal à Verton ; Caron, adjudant à Guines ; Wartenaut, caporal à Boisbernard ; Prévost, caporal à Béthune ; Bloy, caporal à Ampleur ; Pinabine, caporal à Herrelingbem ; Colsinier, caporal à Rœux.

Compagne, caporal à Boulogne-sur-Mer ; Prêtre, caporal à Rang-du-Fliers ; Billiale, caporal à Calais ; Fièche, caporal à Beganne ; Delaurre, caporal à Wamquetin ; Herdnin, tambour à Wamquetin ; Leblanc, sergent-fourrier à Saint-Martin-au-Laërt ; Fontaine, sergent à Allonagne.

Médaille d'honneur des douanes. — La médaille d'honneur a été décernée aux agents des brigades des douanes dont les noms suivent :

MM. Baron, préposé à Dunkerque ; Cournaert, à Hazebrouck ; Fecquenr, vistiner à Ghyvelde ; Vanbesen, à Esquelbecq ; Dupont, à Roubaix ; Wartelle, brigadier à Mont-en-Barœul ; Fourcroy, à Hellemis ; Baque, à Recheiz ; Gomes, au Quesnoy.

LA FÊTE NATIONALE

A Croix. — Vendredi 14 juillet, à partir de 6 heures du matin, concours de pinsons.

A 8 heures 1/2, en non de la commune, distribution de viande aux indigents, par les soins de Bureau de Bienfaisance.

A 9 heures 1/4, défilé des Sociétés constituées de la commune.

A 10 heures 1/2, en siège de la société la « Patriote », ouverture du tir organisé par cette société de gymnastique, sous les auspices de la municipalité.

A 11 heures, sur la Grande-Place, revue des sociétés et des écoles communales par la municipalité. — Chœurs solennels par les enfants des écoles (garçons et filles) avec accompagnement de la musique municipale.

A 11 heures et demie, salle des Fêtes, Vins d'honneur aux sociétés présentes au cortège. — Tirage des primes.

A Midi. — Distribution de gâteaux et de vin aux enfants dans leurs écoles respectives.

La distribution dans les écoles maternelles se fera à neuf du matin.

Un dessert et du vin seront donnés aux vieillards de l'hospice. Une somme de cen francs leur sera également accordée.

Grand concours de pigeons voyageurs, sur Chentilly.

A partir de deux heures. — Jeux populaires et souverts.

A Wasquehal. — La fête nationale sera annoncée la 13, à huit heures du soir, et le 14, à six heures du matin, par des salves d'artillerie. Le jeudi 13, de quatre à six heures du soir, à la Mairie, distribution de pain blanc et de viande aux indigents de nationalité française. Les demandes seront reçues à la Mairie jusqu'au 12 juillet prochain.

Le vendredi 14 : deux concours de pigeons : 30 francs de prix d'honneur pour les amateurs du Bourg et 30 francs pour les amateurs des quartiers situés au-delà du Petit-Cottignies.

A six heures, deux concours de pinsons place de la République et rue de Tourcoing. — A huit heures, tir à la cible chinoise pour tous les anciens militaires, même n'appartenant pas à aucune société, au stand du *Rallicemont*, rue Sadi-Carnot. 30 francs de prix.

Dans la matinée, jeux populaires dans tous les quartiers. A dix heures, place de la République et à la Vertu-Feuille, chœurs par les enfants des écoles.

A deux heures et demie, rue de Marcq, réunion des sociétés. A trois heures, revue par l'administration municipale. A trois heures et quart, départ du cortège. A l'arrivée place de l'Eglise, lâcher de pigeons. Des primes seront distribuées à la mairie aux sociétés. A l'issue du cortège, carrousel vélocipédique à la Planche-en-Rieu.

De six heures et demie à huit heures, place de l'Eglise, concert et fête de gymnastique par l'Harmonie le Jeune France et par la société de gymnastique l'Espérance. A neuf heures, place de la République et rue de Tourcoing, bals publics.

A Roubaix. — Concours de déclamation. — Le jury est composé comme suit :

1. A la salle Eeckhout, place de la Gare (comédie, drame, humour et humour spécial), MM. Delannoy, De Montlaurat et Bielsile.

2. A la salle Prudhon, rue Pauvrée (dames, demoiselles et 1re division d'excellence), MM. Dessenbourg, Lakiaire et Koenig.

3. A la salle Philémon, rue Pierre-Motte (1re division élémentaire et 2e division d'excellence), MM. J.-B. Roussel, Lhotellerie et Cuvillier.

4. A la salle Leclercq, rue Wait (jeunes gens au-dessous de 15 ans et 2e division élémentaire), MM. Foulix, Decoene et Pâquaux.

A Lys-lez-Lannoy. — Un cortège composé des sociétés musicales, orphéonique et de gymnastique schrabulonnées de la ville se formera à 3 heures rue Chaney (fête du cortège estaminet de « Soleil-Levant »).

Ordre du cortège : Société des Trompettes, Fanfare municipale, Gymnastes, Société chorale, Harmonie municipale, Groupe d'amateurs.

Le cortège parcourra l'itinéraire suivant : Rues de Bois, de Lœrs, Jeanne-d'Arc, Colsée, rue de Lannoy.

Arrêt d'une demi-heure au quartier du Bon-Pouts ; retour par la rue de Lannoy et le Collège.

Immédiatement après commencera le concert. Les sociétés exécuteront deux morceaux à volonté : 1° Harmonie, 2° Trompettes, 3° Chorale, 4° Fanfare, 5° Exercices de gymnastique.

A Bourghelles. — Jeudi 13, à neuf heures du soir, retraite aux flambeaux par les trompettes de Bourghelles.

Vendredi 14, distribution de viande aux indigents ; à 4 heures du soir, défilé des enfants des écoles et des différentes sociétés locales ; réunion à la gare de Bourghelles. Ordre du cortège : Trompettes, enfants des écoles, association d'anciens élèves (filles et garçons), municipalité et bureau de bienfaisance, pompiers, sociétés diverses.

A l'issue du défilé, à la mairie, remise des primes aux sociétés présentes et distribution de gâteaux aux enfants des écoles qui seront pris part au défilé. Pour profiter de la prime, chaque société devra figurer au défilé au nombre minimum de dix adhérents. La soir, grand bal salle Flotta.

A Cysoing. — La fête sera annoncée par la sonnerie des cloches, le veille à trois heures du soir et le matin du 14 juillet à onze heures.

Une distribution extraordinaire de pains sera faite le 13 à 4 heures, pour les indigents qui se présenteront à la mairie.

Le 14, salves de mousqueterie par la douane.

A une heure, clairons et tambours parcourront les rues de la ville et à trois heures, la musique municipale exécutera des airs patriotiques sur le place, ainsi que les sociétés de trompettes l'Avant Garde et l'Union des Trompettes dévoués de Cysoing.

A 4 h. 1/2, un cortège composé de la musique municipale, le corps des Sapeurs-pompiers, le Dunoan, l'Avant-Garde, l'Union des Trompettes, les Anciens Militaires, se dirigera vers la rue de Lille, où des tableaux seront échelonnés comme lieu de rassemblement pour chaque société. Les sociétés devront être présentes à l'appel de clairon pour la distribution des primes.

A six heures, cortège, musique et drapeau, se mettra en marche vers le Plesse, où la revue des sociétés sera passée par la municipalité.

A 7 heures, manœuvres et exercices des sapeurs-pompiers.

A 7 h. 1/2, concert par la musique avec phonos.

A neuf heures, bal populaire ; illuminations.

A Denain. — La fête sera annoncée par les cloches de la Ville.

Un tir à la cible de 200 francs organisé par la Compagnie des Pompiers, sera offert à tous les patriotes de la ville, âgés de 18 ans au moins.

Un second tir à la cible avec 60 fr. de prix, sera offert aux Sapeurs-Pompiers, à la Musique municipale, à la Musique des Mineurs de Denain, à la Société l'Union orphéonique municipale, à la Société symphonique, la Gymnastique municipale, l'Escouade des Sapeurs-Pompiers de la Compagnie des mines d'Anzin ; et à celle des Forges.

Aux services administratifs de la mairie, de la police et de l'octroi, aux anciens combattants, aux anciens militaires des armées de terre et de mer, au 29 France Flobert, au service des sociétés, buttons, la gendarmerie, aux nouveaux ainsi qu'aux sociétés de secours mutuelles.

Les tirs auront lieu de 7 à 11 heures.

A 11 heures, grande revue sur la place de la Mairie, de toutes les sociétés de la ville.

Grand lâcher de pigeons.

Place de la Mairie, à 2 h. 1/2, grande lutte de jeu de balle, entre Beaumont, Carnières, Montigny.

A 3, 4 et 10 heures, divers jeux, place Gambetta.

A 9 heures du soir, retraite aux flambeaux par la compagnie des sapeurs-pompiers et la fanfare municipale.

10 heures du matin, 3, 4, 8 et 9 heures, divers jeux.

A 9 heures 1/2 du soir, départ d'un ballon.

A 8 heures du soir, concert donné par l'Harmonie des mineurs de Denain, sous la direction de M. Wergé.

Programme : 1. Allegro militaire (X) — 2. Concordia, ouverture (E. Bonlencelle) — 3. Pipette, polka (Gaeil) — 4. Néron, première suite d'orchestre (Hirschmann) — 5. *Le Marcellaise*.

A 9 heures, sur les deux places. Bals populaires.

A 9 heures 1/2, illuminations des édifices publics.

A dix heures, place de la Liberté, grand feu d'artifice.

Une distribution de pain sera faite le lundi 13 de 8 heures à midi et de 1 à 6 heures du soir par les soins du Bureau de Bienfaisance aux indigents inscrits.

A Marcoing. — Le 13 juillet. — Pavoisement des édifices communaux.

A 8 heures du soir. — La fête sera annoncée par des salves d'artillerie et les cloches de la commune.

A 8 heures. — Retraite aux flambeaux par la Musique municipale, les Sapeurs-Pompiers et les Elèves des écoles. Départ au bout de la rue des Juifs.

Le 14 juillet, à 9 heures du matin. — Distribution de viande aux indigents par les soins des membres du Bureau de Bienfaisance.

A 3 heures. — Revue des Sapeurs-Pompiers. Tir à la cible par les Sapeurs-Pompiers et les Musiciens.

A 9 heures du soir. — A l'Asile. — Banquet démocratique par souscription à raison de 3 fr. par personne. Les souscriptions seront reçues à la Mairie jusqu'au 10 juillet inclus.

A 4 heures, dans le Marais. — Course au Sac. Prix en espèces, 15 francs.

A 5 heures, Grand'Rue. — Jeu de Lait bouilli. Prix en espèces, 15 francs.

A 8 heures et demie, rue des Juifs. — Jeu de Petite Paine. Prix en espèces, 10 francs.

A 8 heures, place de l'Eglise. — Mât de Cocagne. Prix en espèces, 15 francs.

A 8 heures et demie, rue d'En-Haut. — Course aux Grenouilles. Prix en espèces, 15 francs.

A 7 heures, à l'entrée de la rue du Riot Coquet. — Jeu de Cissoux. Prix en espèces, 10 fr.

Prix en argent aux jeux d'Arc, de Flochette et de Billes.

A 7 heures et demie sur la Place. — Concert par la Musique municipale.

A 8 heures et demie. — Bal public.

A 10 heures, place de l'Eglise. — Feu d'artifice.

De 6 heures à 11 heures du matin. — Concours de pêche à la ligne dans l'Escaut. Prix en espèces, 25 francs.

A Lens. — Jeudi 13. — A 11 heures du matin, distribution de secours aux indigents par les soins du Bureau de Bienfaisance.

A 8 heures du soir, grande retraite aux flambeaux organisée par la compagnie des sapeurs-pompiers et le lauréat ouvrière municipale.

Vendredi 14. — A 4 heures 1/2 du soir, formation du cortège : Fanfare ouvrière municipale, Sapeurs-Pompiers, Société de gymnastique le « Fédérateur », Chorale « La Lyre ouvrière municipale », Harmonie des « Enfants de la Plaine », Société de gymnastique « L'Ancienne », Sociétés diverses.

A 5 heures, défilé suivi d'une revue des sociétés, par la Municipalité, sur la place de la République.

A 6 heures, concert sur la place de la République par la « Fanfare ouvrière municipale », la « Chorale » La Lyre ouvrière » et l'Harmonie des « Enfants de la Plaine ».

A 8 heures 1/2, grand bal populaire sur la place de la République.

A Billy-Montigny. — 13 juillet à 8 heures du soir, distribution du secours en argent aux indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance.

14 juillet. — A 8 heures, revue des sociétés de la ville en face de la mairie. Remise de médailles d'honneur du travail. Vins d'honneur à la mairie.

Durant l'après-midi, des jeux divers, tirs à la perche, à l'arc, au javelot, à l'arbalète, à la carabine, courses en sac, course à bandet, etc., seront organisés à différents emplacements.

A 7 heures, concert par l'Harmonie de Billy-Montigny. A 4 heures, place Mathieu, bal populaire.

Le soir, illumination des bâtiments communaux.

A Liévin. — Jeudi 13 juillet, de 3 heures à 10 heures du matin, à la mairie, distribution de pain et de viande aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance.

A 4 heures du soir, retraite aux flambeaux par la compagnie des sapeurs-pompiers et le lauréat ouvrière municipale.

Itinéraire. — Mairie, place Lamartine, rues du 4 Septembre, Thiers, N° 9 de Liévin, rues de Lens, Saint-Amé, N° 8 de Lens, rues Montgolfier Germain Delabocque, François Courtin, Jean-Baptiste Delerue, Faidherbe et Mairie.

Vendredi 14 juillet : La fête sera annoncée par salves d'artillerie et le concerts des cloches.

A 10 heures du matin à la Mairie, sous la présidence du citoyen Lamendin, député-maire, remise officielle de médailles d'honneur du Travail, décernées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Des vins d'honneur seront offerts par la municipalité aux travailleurs médaillés.

A 10 h. 1/2, place Gambetta, revue par la municipalité de la fanfare municipale, de la compagnie des sapeurs-pompiers, de la société de gymnastique « Avenir » et des chorales sociétaires.

A 11 heures, défilé. — Itinéraire : Place Gambetta, rue Victor-Hugo place Lamartine, rues Chaney, Hoche, Jean-Baptiste Delerue, place Gambetta.

A 1 h. 1/2, place Gambetta, concert par les enfants des Ecoles (des garçons et des refractaires) seront offerts aux jeunes chanteurs.

Manœuvre du pompes par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, sous la direction de M. le capitaine Lanotte.

Après-midi, place Gambetta, grande solennité sportive.

A 6 h. : Concert par la Fanfare municipale. (Chef M. Philippe).

A 8 h. 1/2, Concert par la grande harmonie des « 3 Mines de Lens. (Chef M. Guillement).

A 9 heures, concert par la grande Harmonie des Mines de Liévin (chef, M. Renard).

Illumination des bâtiments communaux.

A 10 heures, feu d'artifice tiré par M. De Ber, directeur de la Pyrotechnie civile du Nord. (Apothéose du mineur).

A Saint-Omer. — La ville de Saint-Omer, s'apprête à fêter dignement le 14 juillet.

La veille, la fête sera annoncée par une grande retraite aux flambeaux qui parcourra les rues de la ville.

Le vendredi 14 juillet, à 9 h. 1/2 aura lieu une grande revue de toutes les troupes de la garnison et de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Il y aura concile des concerts, des jeux, des tirs et un grand bal populaire.

Les édifices publics seront illuminés.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Lille. — On annonce la mort de Mme Alfred Decorne, née Augustine Seppe, 44 ans, épouse de M. Decorne, brigadier de police, attaché au commissariat central de Lille.

A Valenciennes. — Nous apprenons la mort de M. Dujardin, conseiller municipal de Valenciennes, décédé à l'âge de 62 ans.

— Mardi matin, eut en lieu les funérailles de M. Charles Vromont, propriétaire, décédé étant que nous l'avons annoncé, dans sa 72e année, samedi matin.

Le deuil était conduit par les fils de défunt, MM. Charles et Paul Vromont, par son gendre, M. Jules Tarbot, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, par son petite-enfante.

Dans le très nombreux cortège on remarquait MM. Millotson, préfet de la Haute-Saône, ancien sous-préfet de Valenciennes ; True, sous-préfet de Valenciennes ; Lapet, *Député* ; César Sirot, conseiller général et de nombreuses personnalités politiques, administratives, industrielles de Valenciennes et de l'arrondissement.

Citons encore MM. Boivin, directeur de la Banque de France ; Jouchain, colonel du 12e, le commandant du génie Boulanger, etc., etc.

De très jolies couronnes avaient été offertes. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Roch.

Nous renouvelons à Mme Charles Vromont-Borel et à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

A Pont-sur-Sambre. — Hier est mort à Pont-sur-Sambre, après une longue et douloureuse maladie, M. Adrien Catheloitte, âgé de 52 ans, docteur en médecine, qui fut pendant de nombreuses années maire de Pont-sur-Sambre.

Les obsèques civiles de M. Catheloitte, auront lieu jeudi à deux heures et demi après-midi, sur la demande expresse du défunt.

Le parti républicain tait une très grande perte en la personne de M. Catheloitte, qui fut toujours un bon combat.

Il eut faire aimer la République par la grande majorité de ses concitoyens.

Courtois, affable, érudit, il savait convaincre ; sa vie qui fut l'exemple du reproche, peut-être donne en exemple à tous, il fut aussi simple qu'il était bon ; les pauvres et les bonnes gens font en lui une grande perte.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos vives condoléances.

A Lens. — Nous apprenons la mort à l'âge de 66 ans de M. Alexandre Lampin, négociant, administrateur de la caisse d'épargne de Lens.

Nous exprimons nos condoléances à la famille Lampin.

DÉBAT INUTILE

Un de mes amis me communique le dernier numéro du journal le *Peuple*, organe des démocrates chrétiens, où je suis l'objet de quelques critiques, d'ailleurs courtoises, au sujet de ma conférence d'Hellemmes.

Le *Peuple* me prête une louche d'intentions qui me sont étrangères. C'est ainsi qu'il affirme 3 ses amis qu'afin de ne pas discuter avec lui publiquement, je suis allé lui répondre dans une conférence privée. Il estime que n'est 13 un procédé inéclaire.

Je le crois ! Si inéclaire qu'il ne me serait jamais venu à l'idée. J'ai lui fai, ce journal le *Peuple*, une réponse qui m'a para suffisante. Quant 3 la conférence d'Hellemmes, la date en était fixée depuis deux mois, et si j'ai parlé des démocrates chrétiens, — sans les nommer, d'ailleurs, — c'est d'une manière lointaine, et seulement pour dire qu'ils auront contre eux l'Eglise et l'aristocratie cléricale, s'ils veulent vraiment rester des démocrates.

Le *Peuple* a compris qu'en annonçant 3 l'avance les persécutions dont ses amis seront totalement victimes de la part des puissances catholiques, j'ai voulu leur a imposer le tutelle a de ces mêmes puissances. C'est tout le contraire de mon sentiment, et je ne parviens pas à m'expliquer comment le journal de la démocratie chrétienne a pu se tromper si lourdement sur le sens de mes paroles.

Quant 3 lair la discussion, c'est ai peu mon habitude que j'ai dit à Hellemmes que j'étais 3 la disposition des contradicteurs possibles. Lorsque l'occasion se présentera j'irai très volontiers chez les démocrates chrétiens leur expliquer pourquoi, 3 mon sens, leur conception est radicalement fausse.

En revanche, le *Peuple* voudra bien admettre que les discussions théoriques de ce genre ne sont pas 3 leur place dans un journal, c'est pourquoi, lui ayant répliqué avec modération, il ne m'a pas semblé nécessaire de faire subsister le débat.

H. JAGOT.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LA CULTURE DU COTON

dans nos Colonies

On a longtemps reproché avec raison 3 ses colonies de ne point nous rendre les services que l'on était en droit d'attendre d'elles. Débouché très insuffisant pour les industries de la métropole, notre domaine d'outre-mer nous fournissait très peu des produits que le sol de la France ne saurait nous donner et que nous devions alors acheter 3 l'étranger.

Il leur reconnaître que ces critiques sont encore assez fondées. Si, grâce aux barrières douanières établies, aux tarifs souvent prohibitifs, nous arrivons 3 vendre 3 nos colonies pour une somme relativement élevée d'objets manufacturés en France, nous continuons 3 être tributaires de l'étranger pour des produits que nos domaines devraient nous donner.

Il est 3 peine nécessaire de signaler les inconvénients d'un pareil état de choses. Tout d'abord si nous voulons créer pour notre industrie un marché important dans nos colonies, il serait vain de mettre tout son espoir dans l'élévation de barrières douanières qui nous assurent il est vrai un quasi monopole mais n'augmentent en rien le puissance d'achat de nos sujets d'outre-mer. Pour établir un commerce prospère entre la métropole et les colonies, il faut créer entre elles des échanges.

Assurons 3 nos domaines le marché considérable qu'est la France, et par là même, nous enrichirons nos sujets qui achèteront nos produits.

Enfin il y a un danger particulièrement grave 3 se trouver à la merci d'un pays étranger, pour l'achat des matières indispensables 3 notre vie économique.

Et 3 cet égard, aucune situation n'est plus inquiétante que celle de l'industrie cotonnière, qui, une des plus importantes des industries françaises, est entièrement tributaire de l'étranger, et ce qui est plus grave encore presque d'un seul pays.

Les 300 filatures et les 650 tissages que nous avons en France, dont beaucoup sont des usines considérables employant ensemble 250000 ouvriers consomment environ 800.000 balles de coton par an.

Sur ce nombre les Etats-Unis seuls en fournissent plus de 750.000. L'Inde et l'Egypte donnent la reste.

Toutes les nations qui ont une industrie cotonnière sont comme nous dans la dépendance des Etats-Unis qui produisent 70 0/0 du coton consommé dans le monde.

Ce monopole existe depuis longtemps et ce n'est 3 l'heure dernière on a pu en apprécier le danger, lorsque la guerre de Sécession interrompant la culture et l'exportation de coton pendant plusieurs années provoque une hausse énorme, troublant de la façon la plus grave les industries tributaires d'Europe.

A la faveur de l'élévation des prix, des plantations, de coton se créèrent sur des points divers du globe ; mais ces cultures le plus souvent établies sans études préalables dans des régions qui ne leur convenaient qu'imparfaitement ne purent lutter contre la concurrence américaine, qui, le guerre vite terminée, ne tarda pas 3 reprendre et prépondérance.

Il semble malfaisant que la prospérité et la paix américaine sont presque aussi redoutables pour l'industrie cotonnière d'Europe, que les troubles de la guerre de Sécession.

Depuis une vingtaine d'années surtout les Etats-Unis se sont économiquement transformés. Ce pays qui 3 longtemps pare rechercher surtout une production agricole intense qu'il échangeait contre les objets manufacturés d'Europe, est devenu 3 son tour un des premiers Etats industriels du monde.

Ayant chez eux la matière première, les Américains peuvent, malgré les salaires élevés de leurs ouvriers manufacturer le coton à meilleur compte que les tisseurs et filateurs d'Europe.

Aussi, pendant des dix dernières années, l'outillage de la filature s'est 3 la hausse de plus de 60 0/0 aux Etats Unis en même temps que la consommation de coton dans leurs usines augmentait de 60 0/0.

Les Etats-Unis manufacturent déjà 39 0/0 de coton qu'ils produisent et ils paraissent devoir en absorber bientôt nos proportion encore plus considérable. Partout des usines nouvelles s'élèvent, on en construit une aux environs de Saint-Louis qui représentera 3 elle seule le *dixième de la force de production française*.

De plus, en attendant que l'industrie des Etats-Unis absorbe tout le coton poussé sur leur sol, les procédés du commerce américain font craindre aux manufacturiers européens de se trouver 3 la merci des exigences d'un trust qui monopoliserait la matière première et en hausserait les prix 3 sa convenance.

***

Les nations européennes qui ont une industrie cotonnière paraissent enfin s'être rendu un compte exact de ce danger, et parmi elles, celles qui ont des colonies susceptibles de produire le coton s'efforcent actuellement d'y implanter cette culture.

Le premier des états qui s'est préoccupé de cette grave question et celui qui a obtenu déjà les meilleurs résultats est la Russie. Le Turkestan qui, en 1888 1889 produisait déjà 76000 balles en a donné en 1902-1903 501.000.

L'Angleterre possède l'Inde qui fournit 15 000 de la production du coton du monde ; mais comme les Etats-Unis, l'Inde a une tendance de plus en plus marquée de manufacturer ce produit sur place. D'ailleurs, le coton de l'Inde n'a pas les qualités qui font apprécier les produits similaires américains par les fabricants d'Europe.

Aussi l'Angleterre s'efforce-t-elle de faire produire cette matière qui lui est indispensable par d'autres parties de son domaine colonial. Une puissante Société, la « Cotton Growing Association » a joié son dévoln sur les possessions anglaises de l'Afrique occidentale et y faire avec l'aide du gouvernement, des efforts considérables.

L'Allemagne essaie également de développer ces cultures dans les territoires qu'elle possède dans les mêmes régions : le Congo et et le Cameroun.

La Belgique fait des essais du même ordre en Congo.

En présence des mêmes nécessités, la France a montré le même souci de ses intérêts.

Avec un esprit d'initiative qui leur fait la plus grand honneur, les membres du Syndicat général de l'industrie cotonnière française ont fondé l'*Association cotonnière coloniale*, ayant pour but de faire produire par nos colonies le matière première que nous achetons 3 l'étranger et de créer sur ainsi des territoires français le tribut de 250 millions que nous payons chaque année aux Etats-Unis.

Encouragée et aidée par notre administration coloniale, l'Association cotonnière, avec des ressources infiniment plus modestes que les Sociétés anglaises, allemande et anglaise, c'est mise résolument 3 l'œuvre et, fondée depuis trois ans 3 peine, elle a déjà obtenu des résultats qui permettent de bien augurer de l'avenir.

Sans entrer dans le détail de ses opérations, qu'il me suffise d'indiquer que l'Association encourage et provoque la culture du coton dans toutes les parties de notre domaine colonial susceptibles d'en produire dans de bonnes conditions.

Presque toutes nos colonies peuvent s'adonner à cette culture mais il en est certaines qui par leur situation peuvent difficilement capter approvisionner le marché français. L'Indo-Chine, par exemple, a son débouché tout indiqué au Chine et surtout au Japon. Tutti qui a été longtemps un pays producteur de coton est de plus en plus dans l'arbite économique des Etats-Unis. D'autres colonies, enfin, par la qualité de leur sol, la sécheresse ou l'humidité trop grande de leur climat, la rareté de leur main-d'œuvre ou les difficultés de leurs communications ne paraissent pas devoir donner rapidement d'heureux résultats.

***

Après une étude de notre empire colonial, l'Association cotonnière paraît concentrer ses efforts sur une partie de Madagascar, certaines régions de l'Algérie, mais plus particulièrement sur nos possessions de l'Afrique occidentale.

C'est dans le haut-Dahomey et surtout dans les vallées du Sénégal et du Niger qu'est l'avenir de la production cotonnière de nos colonies.

Ces deux fleuves, le Niger en particulier, ont des inondations périodiques semblables à celles du Nil, qui assurent les irrigations favorables au coton.

Cette plante est depuis longtemps cultivée, filée et tissée dans ces régions, mais les espèces indigènes conviendraient mal à l'industrie européenne, aussi l'Association s'efforce d'introduire les variétés américaines ou égyptiennes. Certaines ont déjà paru s'acclimater 3 merveille. Sous le surveillance des agents de l'Association et des fonctionnaires civils et militaires les graines sont distribuées aux indigènes qui les cultivent eux-mêmes.

On a, en effet, délibérément écarté l'idée de de grandes concessions où des travailleurs engagés n'auraient pas en le sentiment que donne un petit propriétaire le travail sur son propre champ.

Merveilles par le belle qualité des espèces nouvelles, affichée par le gale qu'ils en retirent, les indigènes réclament de toute part des graines de coton.

Il y a là un élément de civilisation incomparable. Les territoires de Sous-Ed si longtemps ravagés par des luttes atroces se repeuplent 3 la faveur de cette culture, comme certaines régions du Sénégal et sont transformées par la production de l'arachide.

L'administration des colonies et le gouvernement de l'Afrique occidentale qui ont apporté un encouragement si précieux 3 l'œuvre de l'Association cotonnière devront encore pour compléter la mise en valeur de Sénégal et du Soudan et leur permettre de profiter de leur nouvelle ressource, améliorer les voies de communication qui réunissent l'intérieur à la mer.

D'ici là, notre colonie sera très probablement en mesure de fournir une grande partie de la matière première d'une de nos principales industries.

Il convenait de signaler ici et de louer sans réserve l'initiative hardie et la claire intelligence des intérêts particuliers et nationaux avec lesquelles des industriels français, en introduisant dans nos colonies un élément considérable de prospérité, préparent leur affranchissement d'une dangereuse sujétion économique.

JACQUES CHAUMIE.

Aux Cyclistes et Photographes amateurs

C'est aux *Galeries Lilloises* que vous trouverez le plus grand choix d'accessoires, p. Cycles et d'appareils et accessoires pr Photo. T. I. jours Cinématographe gratuit et Photo-Automatique. (Ouv. automatique) Ouv. dimanches. 1/2 B. Nationale, Lille.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION MAROCAINE

Paris, 11 juillet.

Le lieu de la réunion de la conférence internationale sur le Maroc n'est pas encore fixé. Entre les deux chancelleries française et allemande il est, paraît-il, question surtout de Tanger ou de Madrid.

La Catastrophe du "Farfadet"

Paris, 11 juillet.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante de Bizerte :

« Avons passé une « cuscière » en acier de 114 millimètres sous le *Farfadet*, et l'attache de la dernière « cuscière » sera présentée demain matin.

Assassiné en Voiture

Le Havre, 11 juillet.

Dimanche soir, 3 une heure, une voiture appartenant à M. Martin, demeurant à Godeville, traversait le bourg d'Ajoeville, portant 13 voyageurs, lorsqu'elle fut attaquée à coups de pierres par des inconnus.

Les voyageurs descendirent pour voir ce qui s'était passé, le nommé Barcin, demeurant à Bolbeul reçut un coup de poing et violent qu'il succombe dans la soirée.

Le meurtrier, nommé Briand, a été arrêté. Le Parquet est transporté sur les lieux demain matin.

Suicide de Mlle Smolenski

Athènes, 11 juillet.

Mlle Smolenski, fille du célèbre général Smolenski, s'est suicidée aujourd'hui, en se faisant sauter la cervelle au cimetière d'Athènes, sur le tombe de sa mère.

Cette nouvelle a causé dans notre ville une profonde sensation. On attribue la terrible détermination prise par cette jeune fille 3 des chagrins intimes.

Le Mouvement Populaire Russe

A MOSCOU

Le meurtre du Préfet de police

Moscou, 11 juillet.

C'est à deux heures de l'après-midi que l'on des personnes reçues par le général comte Paul Chouvaloff, préfet de police qui a déchargé sur lui six coups de revolver. On dit que l'assassin tire avec une arme ayant la forme d'une multicellulaire en miniature. Il paraît que le meurtrier était un homme d'un certain âge habillé en civil.

Congrès des Zemstvos interdit

Moscou, 11 juillet.

Le gouvernement général de Moscou a télégraphié 3 tous les gouverneurs de province qui comptent des zemstvos de prévenir les membres de ces assemblées de ne pas venir à Moscou le 10 juillet, car le Congrès général des zemstvos en sera pas autorisé.

DANS LES PROVINCES

L'état de siège à Tiflis

Tiflis, 11 juillet.

Par suite de la mise en état de siège de la ville les rues et les places sont occupées par les troupes, le *Journal officiel* a reparu ce matin.

Demain d'autres journaux seront imprimés ; les tramways ont repris leur service ; les magasins sont ouverts et le calme règne depuis avant-hier.

Viandes au pétrole

Buenos, 11 juillet.

Toute activité a cessé ici. Les conserves sont brûlés, ainsi que les conserves et les banquets, sont le bœuf impitoyable du commerce. Les viandes importées sont devenues inutilisables, dans certaines de pétrole. On n'a pas découvert les auteurs de ce attentat.

La mauvaise alimentation

Constanza, 11 juillet.

L'état d'esprit de certaines équipages de la flotte n'est pas très calme. Les marins étonnent un manifeste de l'empereur concernant leur nourriture qui est mauvaise. Quelques petits troubles et sont produits mais il est inexact que des révoltes importantes se soient produites sur les navires.

Le Potemkine échoué

Constanza, 11 juillet.

Les pompes de *Potemkine* fonctionnent mais on n'a pas encore réussi à mettre le cuirassé à flot. Il est défendu aux équipages de descendre à terre. l'amiral craignant le contact de ces hommes avec ceux du *Potemkine*.

La Guerre Russo-Japonaise

La Question de la Paix

St-Pétersbourg, 11 juillet.

Le *Slovo* croit savoir de source autorisée que dans la réunion du conseil des hauts personnages gouvernementaux, on a admis définitivement la possibilité de conclure la paix avec le Japon en ne prenant d'entre base que des accords et même des conditions territoriales, mais sans aucun payement de contribution de guerre.

La victoire japonaise

Tokio, 11 juillet.

Les Japonais ont occupé hier après un court bombardement le cap Notoro, à l'extrême sud de l'île Sakhaline.

Ces forces japonaises avaient été embarquées 3 Corsakoff, sur deux croiseurs et quatre torpilleurs. Elles ont trouvé les bâtiments et le port intact et ont fait quatre prisonniers.

Tokio, 11 juillet.

Le général Katsuka annonce que deux croiseurs et quatre torpilleurs, placés sous les ordres de l'amiral Togo et ayant des troupes à bord, ont été envoyés le 10 juillet au cap Kouka, pointe sud-ouest de l'île Sakhaline ; après une courte démonstration, cette escadre a débarqué un détachement de troupes de marine qui a occupé le cap. On a trouvé le phare et les autres bâtiments en bon état.

Violents orages en Espagne

Madrid, 11 juillet.

Les nouvelles de Saragosse, Huesca et Lerida disent que les cultures ont été ravagées par de violents orages et que les vignobles ont beaucoup souffert.

BOURSE DE BRUXELLES

Charbonnages. — Ardennes 68 50 — Avaleur, 200.00 — Berwindt 509.00 — Bois-d'Avroy 620.00 — Bonnage-Central 200.00 — Charbonnages belges 816.00 — Chevalière 1525.00 — Concordia Nord 1770.00 — Concordia 1097.00 — Couchant de Flénu 185.50 — Espérance-Bonne-Fortune 740. 0 — Gosson 1270.00 — Grand-Bonnage 750.00 — Grande Machine à la Houe 1291.00 — H.-U. Charleroi 221.50 — Marchienne 1270.00 — Marienmont 1241.00 — Noel-Sart-Culpart 1025.00 — Nord de Charleroi 2100.00 — Réunion de Charleroi 1400.00 — Sacré-Madame 500.00 — Trieu Kaisin 625.00.

Industries diverses. — Produits chimiques de Droogenbosch, non cotés — Sels artifs. de Tubize 1/10 priv. 200.00 — Sels artifs. de Tubize 1/10 ord., 200.00.

Actrices. — Bonne (forges et laminoirs) 104.00 — Marcinelle 260.00 — Sambre-et-Meuse 387.00 — Berrebrouck 9400.00.

Zinc. — Asturienne des Mines 6240.00.

LILLE

Concours du conservatoire

Voici les résultats des concours qui ont eu lieu hier :

Classe de cor. — Concours estimable. Le 1er prix a été remporté par M. Van Bedef, qui a de l'acquis et qui a très bien déchiffré.

Le 2e prix par M. Fauvergue, très bon sujet et bon lecteur, et par M. Bourgeois, qui concourait pour la première fois.

Un 1er accessit a été donné à M. Dewarnies Eug. qui promet, mais qui a besoin d'étudier le solfège.

Classe de trombone. — Un très bien morceau de Paul Vidal a permis d'apprécier le talent de M. Potié, premier prix, de M. Espine, 1er accessit 3 l'unanimité et de M. Martin et Flourquin, débutants mais bien doués.

Classe de cornet à piston. — 1er prix, M. Porchola ; joli son, bonne technique, très bonne lecture à vue.

2e prix 3 l'unanimité, M. Bisson, qui a de la légèreté et un bon double coup de langue.

2e prix, M. Delacourte ; n'a pas le mécanisme des précédents, mais pourra les égaler l'an prochain.

Les accessits, MM. Réveille, Rampteau et Obry ont des qualités et des défauts s'équilibrant.

Trompette. — Cette classe est moins bonne que la précédente, bien que les concurrents soient presque tous les mêmes. Avec raison, le jury n'a pas décerné de 1er prix. Un second prix a été donné à MM. Bisson et Porchola et des accessits à MM. Delacourte et Rampteau.

Il était deux heures quand cette longue épreuve s'est terminée ; 3 trois heures, la salle contre de déclamation commençait devant une salle archi comble.

Un premier prix a été donné 3 Mlle Accolet qui a dit très convenablement une scène de *Nos Intimes* et 3 M. Hesebrouck Emile pour la leçon craignant juste et expérimentée dont il a